

Les ministères de tutelle accordent leurs égides à l'édition 2021 des Salons de la FENELEC elec expo, Ener Event & Tronica Expo

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتكوين المهني والتعليم
العالي والبحث العلمي

Royaume du Maroc
Ministère de l'Énergie,
des Mines et de
l'Environnement



المملكة المغربية
وزارة الطاقة
والمعادن
والمياه

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique



المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
والاقتصاد الأخضر والرقمي

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Monsieur Ali EL HARTI



EDITO

Youness ALAMI MARROUNI
Vice-président Général de la FENELEC

Ça y est, il est là ! Le tant attendu rapport du nouveau modèle de développement (NMD) a enfin été remis à Sa Majesté le Roi par la commission spéciale dédiée à ce sujet. Un document consistant riche en projections qui fait le diagnostic des difficultés auxquelles nous sommes confrontés au quotidien, et qui vont s'accroître lors des prochaines décennies par l'effet de la crise COVID-19 ; à savoir le besoin d'une économie diversifiée, les carences avérées du capital humain, l'inclusion et l'équité territoriale.

Au-delà du travail colossal réalisé par la commission spéciale, ces constats visibles et évidents ont déjà fait l'objet de plusieurs rapports précédents comme celui du cinquantenaire ou du CESE. La seule différence est que le statu quo est devenu insoutenable à cause de la crise sanitaire et de ses effets économiques. Mais soyons réalistes, il ne s'agit pas d'une recette miracle qui suffira à hisser notre Royaume au rang des pays développés, mais, comme l'a qualifié un des membres de la commission, d'un nouveau logiciel qui fera tourner la machine Maroc pour « Libérer les énergies » de ses femmes et hommes.

S'agissant de notre secteur, nous pouvons constater avec beaucoup de satisfaction la place privilégiée que le rapport du NMD lui a réservé en définissant des objectifs clairs, et en insistant sur l'importance du facteur énergétique comme levier de différenciation et d'attractivité. Dans ce sens, il préconise de réaliser des actions qui visent à concrétiser un vrai choc de compétitivité par :

- Le renforcement de la sécurité énergétique du pays en réduisant la dépendance aux importations des hydrocarbures.
- L'amélioration des débouchés de l'offre Marocaine exportable en attirant des investissements locaux et étrangers.
- L'anticipation des réglementations écologiques, notamment la taxe Carbone.

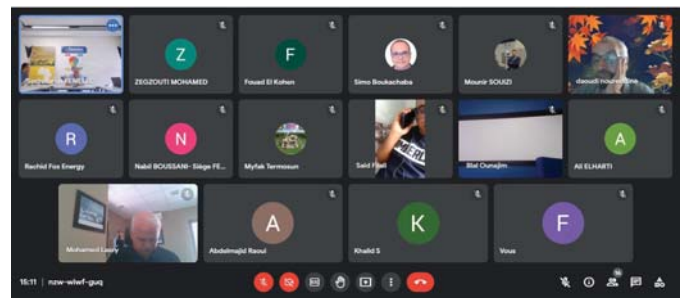
Avec ces éléments se dessine devant nous deux opportunités majeures. Premièrement, le rôle que peut jouer la FENELEC et ses membres pour permettre l'éclosion d'une industrie verte, décarbonée, circulaire et ayant fortement recours aux énergies renouvelables. Et deuxièmement, tirer profit des relocalisations et de la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales.

Pour cela, j'ai la conviction que nous avons les moyens de nos ambitions, le PERG en est la preuve. Mais il faudra faire entendre notre voix pour adapter le paysage réglementaire, œuvrer pour créer le maximum de valeur et faire que cette valeur profite aux entreprises Marocaines que nous sommes.

Ça sera notre combat des années à venir...

Riche Conseil d'Administration de la FENELEC

La dernière session du Conseil d'Administration de la FENELEC en date du 15 juillet 2021 a été vraiment très fournie en sujets de grande actualité. Avant d'entamer l'ordre du jour, les Administrateurs ont lu la FATIHA sur l'âme de la mère de Monsieur AHSNAOUI Lahoucine et celle du père de Messieurs ALAOUI TALIBI Aleabbas et Hamza.



Tout d'abord, il a été question du Nouveau Modèle de Développement du Maroc NMDM. Une première lecture en a été faite par le Bureau de la FENELEC en date du 17 juin 2021. Les Présidents des 5 Associations de la Fédération soumettront leurs idées et propositions liant les recommandations du NMDM avec leurs plans d'actions respectifs.

FENELEC et Amdie au 1er Forum Ivoir-Marocain de l'Énergie à Abidjan

La FENELEC a organisé du 5 au 8 Juillet 2021 à Abidjan en Côte d'Ivoire, en partenariat avec l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations Amdie, le Forum Ivoir-Marocain de l'Énergie, un évènement économique de haut niveau autour de ce secteur stratégique pour le développement et le renforcement de la compétitivité des économies africaines.

Ce Forum d'envergure, premier du genre placé sous le thème : « **Partenariat Ivoir-marocain gagnant-gagnant : Accès à l'électricité pour tous, pour un développement durable** » a été présidé par Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Sa Majesté Le Roi à Abidjan et a mobilisé plusieurs officiels ivoiriens de premier rang ainsi que des acteurs majeurs de la Côte d'Ivoire et du Maroc opérant dans le secteur de l'énergie.



Session inaugurale du Forum Ivoir-Marocain de l'Énergie

La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle approche novatrice basée sur la promotion des échanges et de l'investissement fondée sur le principe de co-développement et de partenariat durables gagnant-gagnant entre les acteurs marocains du secteur énergétique et leurs partenaires institutionnels et privés ivoiriens.

Suite de Page 1

Riche Conseil d'Administration de la FENELEC

Relativement aux propositions du secteur dans le PLF2022, elles seront transmises à la CGEM et afin de sensibiliser les membres sur l'importance de cet exercice annuel qui peut se transformer en vrai levier de développement.

Un Workshop sera organisé pour leur expliquer les tenants et aboutissants d'une Loi de Finances, ses enjeux et les impacts Positifs/Négatifs qu'elle pourrait sur nos secteurs et pour définir les niches et les créneaux dans lesquels la FENELEC pourrait émettre des propositions.

Un dossier non moins important, celui de la Flambée des prix des matières premières a été traité ensuite. Le Président de l'Association des Installateurs M. SOUIZI est en contact permanent avec M. BOUAMAMA le Directeur des Approvisionnements & Marchés de l'ONEE-BE. Il s'avère que la solution ne pourra pas être unique et identique pour tous ; un traitement individuel est nécessaire.

Le Président EL HARTI a donné ensuite des informations sur la mission institutionnelle BtoG institutionnelle conduite par la FENELEC et l'AMDIE à Abidjan en Côte d'Ivoire du 5 au 9 juillet 2021 : ses objectifs, les membres de la délégation, les rencontres effectuées, ... etc

Les débats se sont orientés ensuite vers l'Ouverture de l'adhésion FENELEC aux métiers connexes de ses secteurs et aussi la conduite à tenir vis-à-vis des anciens Adhérents non à jour de leurs cotisations depuis 2019.

En questions diverses, la participation de la FENELEC en tant que sponsor Silver par un stand et un atelier à la 1ère édition du Forum International des Energies de l'Industrie qui se tiendra sous l'égide des Ministères de l'Energie et de l'Industrie, le 27 juillet 2021, sous le thème « Décarbonation : quelles opportunités pour l'industrie marocaines ? », est actée.

Il a été question ensuite du Séminaire sur l'Innovation organisé par la FENELEC, de sa participation au Conseil d'Administration de l'IFMERE SA, du risque de reconfinement à cause de la Covid-19 et enfin de la Permanence assurée pendant le mois d'Août.

Le Conseil d'Administration a adopté à l'unanimité 6 résolutions en relation avec les sujets à son ordre du jour.

Décarboner, c'est une carte gagnante pour le Maroc

Force est de constater que pour sa 1ère édition, le Forum des énergies de l'industrie a rassemblé tous les acteurs marocains à même de mener une réflexion juste sur les enjeux de la décarbonation sur la compétitivité de l'industrie marocaine.

La FENELEC, sponsor Silver du Forum, tenant sa place parmi les panelistes n'a pas manqué d'apporter son témoignage et son expertise par son Vice-président M. Khalid SEMMAOUI.

Le Forum tenu de façon hybride le mardi 27 juillet a été ouvert par le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique Moulay Hafid Elalami qui a évoqué que la taxe carbone mise en place par l'Union Européenne peut étouffer toute concurrence tout en rappelant que l'UE absorbe 65% de des exportations du Maroc. Il a conseillé de s'inscrire rapidement et positivement dans la dynamique de la décarbonation : "Les difficultés liées à la Taxe carbone, au coût de l'énergie, à la décarbonation et à la question de compétitivité peuvent être des freins terribles ou des opportunités extraordinaires".



Convaincus qu'une décarbonation totale se fera sur le long terme et que le Maroc a besoin d'une énergie fiable, compétitive et à bas carbone, les intervenants ont débattu du fait que pour une industrie décarbonée au Maroc, il faudra trouver un équilibre entre les potentialités locales et les opportunités internationales.

La FENELEC considère que la décarbonation sera certainement une fenêtre de tir pour les industriels marocains et un levier très important à activer rapidement pour libérer leur potentiel industriel. Pour cela le département de l'Industrie est sollicité pour un accompagnement intégré et efficace.

Pour réussir à remporter le défi de la décarbonation tout en boostant la compétitivité industrielle du pays, plusieurs chantiers sont engagés : le programme Tatwir avec Maroc PME, le projet du gaz naturel avec l'Onhym la mise en place d'un mécanisme permettant aux entreprises d'établir un bilan carbone, la War Room pour 150 projets industriels dans le cadre de l'économie verte, ...

Suite de Page 1

FENELEC et Amdie au 1er Forum Ivoirien-Marocain de l'Energie à Abidjan

Au menu de la manifestation, plusieurs rencontres ciblées et techniques de la délégation marocaine avec les partenaires publics et privés ivoiriens autour de thématiques diversifiées, dont « Enjeux énergétiques : Quels modèles de financement et d'équipement pour les collectivités locales ? » ; « L'énergie électrique, levier de développement du pays : rôle du secteur privé » et « Climat des affaires et d'investissement – Focus sur le secteur de l'Electricité et les Energies renouvelables ».



SEM l'Ambassadeur du Maroc en Côte d'Ivoire avec la Délégation marocaine

En antichambre du Forum, les opérateurs marocains ont tenu une e-réunion de travail avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et effectué des visites aux sièges des banques marocaines implantées en Côte d'Ivoire, en l'occurrence la Société Ivoirienne de Banque (AttijariwafaBank), Banque Atlantique (Banque centrale populaire) et Bank Of Africa (BOA).

La dernière journée de la mission a été marquée par l'organisation de 3 importantes réunions, respectivement avec l'Union Patronale des Entreprises du Secteur de l'Electricité de Côte d'Ivoire (UPESEL-CI), puis une visite au Directeur général du Bureau National d'Études Techniques et de Développement BNEDT et enfin avec le Ministre de la Promotion de l'Investissement et du développement du secteur Privé au siège du Ministère.



Avec le Ministre de la Promotion de l'Investissement et du développement du secteur Privé

Le Forum a été l'occasion de débattre des actions communes et concrètes, notamment la signature des MoU et conventions, l'organisation d'un Road show ivoiro-marocain, la programmation des missions d'hommes d'affaires et rencontres BtoB dans les deux sens...etc dans l'optique de construire, sur des bases solides, des partenariats pérennes entre les opérateurs privés des deux pays frères.



Avec le DG du Directeur général du Bureau National d'Études Techniques et de Développement -BNEDT

Les exportations marocaines vers l'UE : Contraintes et doléances.

Dans le cadre de l'intensification des relations économiques et commerciales du Maroc avec les pays de l'Union Européenne, le Gouvernement marocain est en train de préparer des propositions pour tendre vers un équilibre des relations économiques entre les deux parties.

Dans ces sens, M. ALAMI MARROUNI Youness, Vice-président général de la FENELEC a tenu une réunion en date du 13/07/2021, avec la Représentante du Président de la CGEM chargée du suivi des relations avec l'Union Européenne, afin de discuter des contraintes que rencontrent les entreprises exportatrices membres de la FENELEC dans leurs activités avec les pays de cette région.

Plusieurs freins sont avancés, en l'occurrence ceux liés à la décarbonation (taxe Carbone), les barrières normatives et réglementaires, les coûts des essais/tests exorbitants, et autres. Des recommandations sont aussi émises.

Une lettre circulaire a été adressée aux membres de la Fédération leur demandant de partager leurs expériences sur le terrain en vue de recueillir tous les obstacles dans leurs secteurs d'activité respectifs.

Ce recueil de problématiques est une étape clé et indispensable qui permettra à la FENELEC, aux côtés du patronat et des pouvoirs publics, de formuler des propositions d'équilibre concrètes. **Affaire à suivre**

L'Innovation au service du design et du développement du Made in Morocco

C'est le thème du Webinaire organisé le 7 juillet 2021 par la Commission FENELEC en charge des volets de l'Innovation & Ecosystèmes Industriels en partenariat avec le cabinet UCOTRA CONSULTING, MAScIR et le CE3M.

Animé par des spécialistes de haut niveau à côté de M. Abdelmajid RAOUI, Président de la Commission, ce Webinaire s'inscrit dans le cadre d'une série de séminaires/Webinaires de sensibilisation sur l'innovation programmée au profit des membres de la Fédération.

Devant un parterre de plus de 160 participants, M. Rachid YAZAMI, Inventeur des batteries au lithium et Professeur en Énergétique à Nanyang Technological University - Singapour a partagé généreusement son expérience personnelle avec l'innovation et la démarche à suivre pour l'intégrer au sein des Pme/TPE des secteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies Renouvelables.



De son côté, M. BERBACHE Salim, Associé en charge des Business Lines Opérations & Innovation- UCOTRA CONSULTING, a brillé par son intervention sur le processus de l'innovation et l'approche Design Thinking qui a suscité un l'intérêt particulier de l'ensemble des participants.

De sa part M. LAKSSIR Brahim, Directeur du centre digitalisation et dispositifs microélectroniques intelligents - Fondation MAScIR -Moroccan Foundation for Advanced Science, Innovation and Research, a partagé l'expérience de la fondation dans la recherche et développement de solutions innovantes dans le contexte pandémique en se basant sur le besoin du marché et le capital humain.

Ce Webinaire a été l'occasion d'échanger sur les enjeux de l'Innovation et son importance dans le contexte actuel favorable : substitution des importations, promotion du Made in Morocco, ...etc et aussi de présenter des techniques clés pour faire de l'Innovation en l'occurrence, la Méthode Design Thinking, reverse engineering et autres.

Le taximètre digital, le test PCR Covid-19 et autres produits Made in Morocco sont tous des témoignages donnés au public sur des solutions développées par des entreprises marocaines qui ont réussi le challenge de l'innovation.

Le public a apprécié la qualité des débats et des intervenants du webinaire selon le sondage réalisé par la FENELEC dans le cadre sa politique Qualité. Si vous avez raté le Webinaire ou vous voulez le visionner encore, vous le trouverez sur le lien suivant : <https://cutt.ly/VmWXg1p>

Conseil d'Administration & Conseil National de l'Entreprise de la CGEM

Conformément aux stipulations de l'article 27.3 des statuts de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc CGEM et à celles de l'article 9.2 de son règlement intérieur, les Fédérations sectorielles sont convoquées aux réunions du Conseil d'Administration et du Conseil National de l'Entreprise, tenues le Mercredi 28 juillet 2021 par visioconférence.

M. ALAMI MARROUNI Youness, Vice-président général de la FENELEC a pris part à ces sessions qui après le mot d'ouverture du Président ALJ se sont consacrées à son ordre du jour :

- Présentation du cadre législatif et réglementaire des Élections
- Proposition de modification des Statuts
- Adoption d'amendements à la Charte électorale
- Désignation des membres du Comité de validation
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Proposition de nomination de nouveaux mandataires
- Proposition de nomination des Présidents de Conseils d'affaires
- Nomination du Directeur Général Délégué de la CGEM

Nouvelle ligne de production de puces électroniques de STMicroelectronics

STMicroelectronics a inauguré en date du 28 juillet 2021, sa nouvelle ligne implantée dans le site de Bouskoura de production de puces pour les véhicules électriques.

La crise mondiale d'approvisionnement en puces électroniques pour le secteur automobile, ouvre une fenêtre d'opportunités pour le Maroc dans ce créneau.

La cérémonie d'inauguration a connu la participation de Monsieur le Ministre Moulay Hafid ELALAMY accompagné des hauts responsables la Société ST. La FENELEC a été représentée à cette manifestation par le Président de sa Commission FENELEC en charge des volets de l'Innovation & Ecosystèmes Industriels M. Abdelmajid RAOUI.

ST Microelectronics présent au Maroc depuis plus de 50 ans et à Bouskoura depuis plus de 20 ans est membre fondateur de l'Association du Secteur de l'Électronique affiliée à la FENELEC depuis 2006.

Son usine de Bouskoura est à la pointe de l'industrie 4.0. Elle est dédiée aux opérations d'assemblage, de test et de conditionnement d'une grande variété de composants électroniques. Le site emploie actuellement 2800 personnes. Le site de Bouskoura fait partie du réseau mondial de 11 usines de ST, en Europe et en Asie. Cet outil industriel indépendant est mis au service des grands clients de l'automobile dont TESLA entre autres, de l'industrie, de l'électronique grand public et des infrastructures de communication.

FENELEC anime le webinaire Cgem sur l'Efficacité Énergétique

Le Maroc a hissé l'efficacité énergétique au rang de priorité nationale dans tous les secteurs économiques et sociaux.

Plusieurs grandes industries opérant dans divers secteurs d'activités ont investi dans l'efficacité énergétique. Au contraire, les PME ont du mal à faire face au renchérissement de leur facture énergétique qui grève leur compétitivité déjà mise à mal par l'ouverture de l'économie marocaine et le contexte pandémique actuel.

C'est dans ce sens que la Commission Économie Verte de la CGEM a organisé en date du 8 juillet, un webinaire sous le thème "L'Efficacité Énergétique : Une réelle opportunité pour les PME et l'industrie nationale".

Le mot d'ouverture de cette e-manifestation a été assuré par M. Ahmed SQUALLI, Administrateur FENELEC et point focal de l'Initiative Efficacité Énergétique de la Commission Économie Verte.

De son côté, M. Fouad EL KOHEN, Administrateur FENELEC a assuré depuis Abidjan, une intervention sur les contraintes de mise en œuvre de l'Efficacité Énergétiques et retour d'expérience sur les retombées positives pour l'entreprise.

Ce webinaire a été l'occasion de partager avec les parties prenantes, les dispositions législatives, réglementaires et normatives, les technologies disponibles, les possibilités d'accompagnement et de financement et enfin, des Success Story de nombreuses sociétés.

Réunion décentralisée de l'Ifmeree SA

La réunion de l'Ifmeree SA tenue le mardi 13 juillet à Tanger fait suite à une autre réunion de son Conseil de Surveillance tenue le 23 juin dernier à Casablanca. Elle avait pour objectif de réfléchir ensemble, suite à l'entrée effective de l'ONEE et de l'AMEE et à celle imminente de Masen dans le tour de table de la société, à la mise en place d'une stratégie qui intègre les attentes et la vision de ces actionnaires ainsi que les perspectives d'évolution du secteur des EnR et de l'efficacité énergétique. Cette réunion était aussi l'occasion d'approuver l'amendement de certaines dispositions de la convention de gestion déléguée signée le 3 février 2015 entre l'état et les actionnaires de la société.

Enfin, la réunion a amorcé les changements qui interviendront au niveau de l'équipe dirigeante du Directoire de l'Ifmeree SA.



Il y'a lieu de rappeler qu'afin d'accompagner la Stratégie Énergétique Nationale, il a été décidé de créer, dans le cadre d'un partenariat-public-privé, trois Ifmeree "Instituts de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique" dans les villes d'Oujda, de Tanger et d'Ouarzazate.

La convention de partenariat portant la mise en place et la gestion des IFMEREES a été signée, devant SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, le 31 mai 2011, entre l'Etat et les professionnels du secteur dont la FENELEC.

L'Ifmeree SA dont le directoire est présidé par la FENELEC a pour principale mission de contribuer, de façon concrète, à la réussite de la stratégie énergétique nationale, en mettant à la disposition du secteur des énergies renouvelables les compétences dont il a besoin pour son développement.

Les Fabricants de la FENELEC insistent sur le PLF2022

C'est à l'occasion de sa réunion mensuelle tenue par visioconférence le mercredi 7 juillet 2021 que le Bureau Exécutif de l'Association des Fabricants Afem/FENELEC a ciblé particulièrement le sujet du Projet de Loi de Finances 2022. Il a décidé de sensibiliser le Conseil d'Administration Fédéral quant à l'importance extrême du sujet. Chacun se concertera avec son Directeur/responsable Financier/Fiscaliste pour remonter toutes les recommandations pour le PLF 2022.

Le Bureau a discuté aussi de la flambée des prix des matières premières, et des Projets d'amélioration des fonctionnalités des Transformateurs de puissance.

★ ★ 1 Nouvelle adhésion ★ ★

Dans l'association des Industries Solaires et Eoliennes Amisole/FENELEC

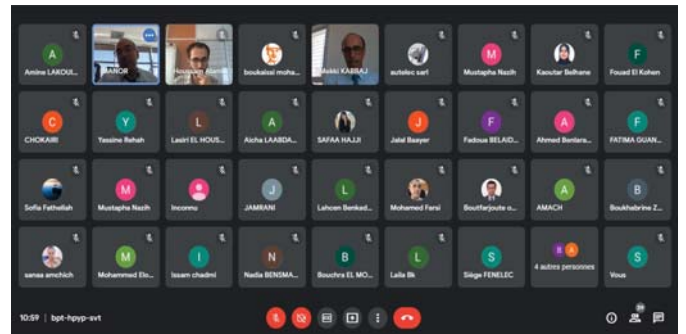
La Société SOLAR SHOP
représentée par son Gérant M. MOUHADDIR Said

La Normalisation, outil de promotion commerciale à l'échelle continentale

Tel a été l'intitulé de la 5ème édition du Forum National Electrotechnique qui s'est tenue par visioconférence le Mardi 23 Juillet 2021.

C'est dans le cadre des activités du Comité Marocain Electrotechnique (COMEEC) présidé par la FENELEC que cette édition du Forum a été organisée en étroite collaboration avec l'Imanor. C'était une bonne occasion d'informer et d'échanger avec l'écosystème normatif national autour des règles normatives régissant la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ; l'objectif étant d'examiner avec les différents protagonistes, les actions permettant aux opérateurs marocains de jouer pleinement leur rôle dans le cadre du processus de normalisation continentale.

Dans ce sens, le focus a été mis sur l'adhésion du Maroc à l'Organisation Régionale Africaine de Normalisation (ORAN / ARSO), entité composée d'organismes de normalisation des pays membres de l'Union Africaine. L'Imanor, Représentant le Royaume du Maroc, y est chargé d'harmoniser les normes, les réglementations techniques et les procédures d'évaluation de la conformité au niveau du continent Africain.



A cette occasion, M. EL KOHEN, Président de la Commission de la FENELEC en charge des volets de Normalisation, Réglementation & Made In Morocco a réitéré l'engagement de la FENELEC de continuer à participer activement à côté d'autres partenaires pour définir des mesures susceptibles de permettre aux opérateurs marocains de bénéficier pleinement des avantages découlant de l'adhésion du Maroc à ladite organisation.

Dans un autre sillage, les représentants de l'Imanor ont partagé avec les participants le bilan des travaux de normalisation dans le domaine de l'électrotechnique national 2020-2021 et le plan d'actions et perspectives de développement de la Normalisation et de la Certification dans le secteur électrique marocain.

Aussi, le forum a-t-il été l'occasion de partager le bilan des travaux des activités de normalisation du Maroc dans la Commission Electrotechnique Internationale dans le domaine du solaire thermique (IEC/TC 117).

Activités de normalisation

Dans le contexte pandémique actuel et afin d'assurer la continuité des activités de normalisation prévues au titre de l'année 2021, la Commission de Normalisation des Produits et Equipements relatifs aux Energies Renouvelables a lancé une consultation en ligne en date du 16 juillet 2021, pour initier l'examen 21 Projets de Normes Marocaines (PNM).

Le lien de téléchargement des versions électroniques de ces PNM, ainsi que le formulaire des commentaires est adressé aux membres de la Fédération. Les commentaires et remarques devront être adressés au plus tard le 5 Août 2021 sur les mails indiqués dans ledit formulaire.

Au-delà du délai accordé, les documents objet de cette consultation seront considérés comme étant validés et adoptés.

Pour les projets de normes adoptés nécessitant une enquête publique, la durée de celle-ci sera d'un mois, sauf avis contraire sachant qu'elle ne peut pas dépasser trois mois.

Par ailleurs, pour les PNM objet de commentaires nécessitant des discussions, une réunion en ligne sera programmée après la clôture de la consultation et la date de sa tenue sera communiquée ultérieurement.